



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE Du 15 JUN 2013 à LIMOGES

COMITE LIMOUSIN DE TAROT

Début de la séance à 10 h 00

Accueil de Thierry LARROQUE qui salue l'assemblée et remercie les présents. Il remarque l'absence du club de MENDE, le club de COSNAC est excusé.

Avant de débiter l'ordre du jour, il a d'abord une pensée pour Michel JOSSOT et Marcel GRASSIN.

La saison s'est bien déroulée malgré quelques « couacs » comme chaque année. Il constate que malgré le nombre de clubs identiques une baisse du nombre des licenciés est à déplorer, espérant qu'elle n'aura pas d'impact sur le nombre de qualifié. Il donne la parole à Alain MEYRAUD pour le bilan financier.

Alain remercie toute l'équipe du comité avec laquelle il a œuvré avec beaucoup de plaisir, pour le partage du travail, et pour la grande confiance qui règne entre nous. Il remercie aussi ceux qui l'ont aidé à se reconstruire après une année difficile sur le plan physique et personnel.

Il présente ensuite un bilan légèrement bénéficiaire. Le comité n'ayant pas de commissaire aux comptes il a fait vérifier ce bilan par Alain CHIQUET et Dominique LEFEVERE. Il détaille ensuite les différents points du tableau remis à chaque président de club.

Il remercie pour la confiance qui lui est accordée, souhaite à tous une bonne santé et continuera « tant qu'il aura envie d'avoir envie ».

Quitus est donné à l'unanimité pour la clôture des comptes 2011/2012.

Michèle DELL ANNA présente le bilan club et licences. Le comité compte 12 clubs nombre identique à l'année précédente.

Pour les licences au nombre de 205, nous sommes à 12 de moins que l'an passé (217) avec 11 créations hommes, 5 créations dames. Nous enregistrons la perte de 28 licenciés. Il serait bon de se poser la question « Pourquoi ». Il est à noter aussi un problème de recrutement auprès des jeunes.

Pour les demandes de licences, les bordereaux de la fédération sont vraiment au point et il serait souhaitable qu'une personne possédant un ordinateur se charge de ce travail au sein de chaque club, ce qui éviterait les risques d'erreurs des bordereaux manuscrits. Cela faciliterait aussi celui du secrétariat du comité.

Elle remercie les joueurs pour la confiance accordée, rappelant qu'elle a essayé de rester à leur écoute et de faire au mieux pour les satisfaire.

Pour le développement du tarot, Dominique LEFEVERE excuse Alain CHIQUET absent car il travaille. Sur la Haute Vienne il pose régulièrement des affiches indiquant les différents clubs et les personnes à contacter. Il n'en connaît toujours pas les retombées. Il est à noter que sur les différents concours de Haute Vienne il y a de nouveaux joueurs. Les concours de Haute Vienne sont annoncés à la radio et publiés dans les journaux. En soutien logistique à des concours de comité des fêtes ou lors de concours dits « sauvages », il essaye de présenter le Comité, de parler des clubs et des concours qu'ils organisent. Il en est de même pour la Corrèze avec Thierry LARROQUE.

Didier PRADEAU remarque que l'adresse du site du comité <http://tarot.limousin.free.fr> est maintenant bien connue et lorsqu'il y a une modification importante apportée, elle est directement affichée en page d'accueil ainsi qu'un lien. Il demande que les modifications concernant les clubs (adresse et bureau) lui soient communiquées le plus rapidement possible pour une mise à jour. Le club de Saint Jouvent non affilié à la Fédération paraîtra aussi sur le site. Cette année, outre le code d'arbitrage, a été ajoutée les fiches techniques et les astuces. La consultation de la page des résultats des concours club a été très positive mais pour la mise à jour des titres en Comité, il y a encore beaucoup de cases incomplètes. Appel est lancé aux souvenirs des titres de chacun.

Au niveau statistiques, 21 connexions par jour et 650 par mois environ. 16 258 pages ont été consultées durant la saison écoulée.

Pour les inscriptions aux différents championnats, Dominique LEFEVERE demande un respect des dates d'engagement et du paiement par la poste. Il suggère une augmentation plus substantielle pour les hors délais. Le calendrier sera remis courant aout à chaque licencié et dans l'absolu, toutes les inscriptions pourraient être faites dès ce moment là, chacun connaissant les championnats auxquels il va participer.

Pour les championnats, l'année dernière avait été exceptionnelle mais cette saison garde une bonne participation avec un bon ratio sur le nombre de participants par club. Les différents tableaux qu'il développe et commente, seront sur le site.

Concernant l'arbitrage, il peut y avoir des erreurs. L'arbitre peut se tromper, cela fait partie du jeu et on doit accepter sa décision. Il doit être respecté, pouvoir décider en toute sérénité et ne pas être dérangé à l'informatique.

Formation à voir en début de saison (vendredi 30 aout ??).

Pour la caisse de péréquation, il sera distribué aux différents clubs 1 376,00 €

Lors de l'envoi du fichier extar d'un concours à Dominique pour la déclaration des PCN, penser à mettre Didier PRADEAU en copie afin qu'il diffuse le résultat sur le site.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau.

Sont sortants Alain MEYRAUD, Denis GIMENO et José MENIS démissionnaire.

Se présentent Alain MEYRAUD, Denis GIMENO, Patrick ELOPHE et Jean-Yves MEYNARD.

Les assesseurs sont Sylvie LEGASTELOIS, Nathalie S, Christian GAY et Hervé HUMEZ.

Sont élus pour une durée de trois ans Alain MEYRAUD, Denis GIMMENO et Patrick ELOPHE.

Durant le dépouillement, un diaporama des différents champions du Limousin de la saison écoulée est présenté.

Les questions diverses :

- Daniel SAGNAT suggère qu'il serait utile de déterminer les différents arbitrages dès le début de la saison et afin de faciliter l'arbitrage et de limiter les erreurs, il serait bien d'avoir 2 arbitres, un pour la salle et un pour l'informatique. De plus il suggère de dissocier les engagements des paiements surtout dans le cas d'équipe formée avec des licenciés de différents clubs. Pourquoi ne pas régler après le tournoi quand les participants sont connus.

Ces intéressantes et réfléchies remarques seront examinées par le nouveau bureau.

- Gérard COURAUD du club de Saint Jouvent prend la parole pour expliquer l'absence des personnes du club suite à une information donnée disant qu'ils n'avaient pas leur place dans cette assemblée. A titre personnel présente des jeux de tarot pour les clubs ou les personnes qui désirent en acheter.

Concernant la participation des licenciés de Saint Jouvent, tous pouvaient assister à cette assemblée. Il s'agit d'un malentendu. Le club figurera sur le site.

- Pascal CHAPOUL demande pourquoi, concernant les sanctions de Commission de discipline elles ne figurent pas sur le site. Il serait souhaitable qu'il y ait une information plus générale.

A voir avec le nouveau bureau.

- Hervé HUMEZ, aux noms de trois présidents de Corrèze, et pour la survie des clubs, souhaiterait que l'organisation de l'Assemblée générale et du championnat Donne Libre, soit reprise de façon successive, par tous les clubs du Limousin.

A voir avec le nouveau bureau.

- Jean-Claude CHÂTEAU demande au président, des explications concernant une affaire restée sans réponse. Celui-ci, vu l'heure avancée, l'invite à le rejoindre afin de les lui donner.

Les participants sont invités à partager l'apéritif offert par le comité.

Fin de la séance à 12 h 15